

## Formation Professionnelle Continue

## BULLETIN D'INSCRIPTION Formation individuelle inter-établissements 1er semestre 2026



Bulletin d'inscription à retourner complété et signé par courrier ou par mail à cef.formationscontinues@johnbost.fr au plus tard 1 mois avant la 1ère date de la formation concernée

I Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement médico-social (2 jours)			
I Jeudi 23 et Vend	dredi 24 avril 2026	I 340 €uros par personne	
EMPLOYEUR			
Nom de la structure			
Type de structure (EHF	PAD, FAM, SSIAD,)	Numéro SIRET	
Adresse			
Code postal	Ville		
Tel	Courriel	@	
NOM, Prénom et fonct	ion du représentant		
Tel	Courriel	@	
PARTICIPANT 1			
NOM usuel et Prénom		Date de naissance / /	
Fonction/poste occupe	é		
Tel	Courriel@		
PARTICIPANT 2			
NOM usuel et Prénom		Date de naissance / /	
Fonction/poste occupe	é		
Tel	Courriel	@	
PARTICIPANT 3			
NOM usuel et Prénom		Date de naissance / /	
Fonction/poste occupe	é		
Tel	Courriel	@	
PARTICIPANT 4			
NOM usuel et Prénom		Date de naissance / /	
Fonction/poste occupe	é		
Tel	Courriel	@	

L'inscription à une action de formation est subordonnée à la réception du bulletin d'inscription daté et signé, qui vaut bon de commande. Le tarif indiqué n'inclue pas les frais annexes engagés par les participants aux formations (hébergement, restauration et déplacement). Une convention de formation est établie et envoyée en deux exemplaires à l'employeur qui s'engage à renvoyer un exemplaire signé au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de début de l'action. Seul le retour de cette convention signée tient lieu d'inscription définitive. A l'issue de la formation, une facture est établie par le Ce.F et adressée à l'employeur (ou à l'organisme financeur), qui s'engage à la régler. Par sa signature, l'employeur reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions de mise en œuvre de la formation (CGV ici). La formation aura lieu sous réserve du nombre de participants (6 personnes minimum).

Date, cachet et signature de l'employeur.

